

Le 23 novembre 2022

À qui de droit,

Le parc national d'Oka fait la demande pour 4 cadets policiers pour la saison estivale 2023. Les cadets policiers pourront nous aider à patrouiller le secteur de la plage, plus particulièrement la zone où des nudistes sont présents. Comme nous sommes confrontés à une clientèle délinquante dans ce secteur, nous espérons ainsi diminuer les actes de grossière indécence et le non-respect de notre réglementation tel que les feux sur la plage, le contrôle des chiens sans laisse et toutes autres activités hors contextes de notre réglementation.

Nous procéderons au paiement de la facture dès que celle-ci nous sera envoyée par la municipalité d'Oka en 2023. Nous nous engageons donc à payer celle-ci dès que reçue, afin de faire suite à l'entente qui sera signée entre la Sûreté du Québec et la municipalité d'Oka.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le directeur du parc national d'Oka,


Alexandre Brousseau